

Avis voté en plénière du 11 février 2015

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de l'agriculture

L'insertion professionnelle et sociale des jeunes devrait être considérée comme une question urgente et prioritaire. Elle n'est pas suffisamment prise en compte.

Le secteur agricole, secteur particulièrement structurant, tant d'un point de vue économique que social peut apporter sa contribution à une insertion territoriale. L'avis insiste d'ailleurs sur la nécessité de promouvoir la filière agro-alimentaire. La production agricole est pourvoyeuse d'emplois, en particulier dans les secteurs de la banane et de la canne, pour ne citer que les plus importants. D'autres secteurs, moins connus et sans doute moins structurés auraient besoin d'une meilleure prise en main de l'organisation des filières. Et à partir de là, ces filières seraient plus attirantes pour les jeunes. Il faudrait par exemple soutenir le « *manger pays* » dont la vocation est de développer, sur de micro surfaces, une production économique, une insertion sociale, de favoriser les circuits courts et de proximité et d'encourager l'intégration des jeunes sur leur territoire.

Très concrètement, les jeunes ultramarins, dans le secteur agricole, ont besoin d'une formation plus adaptée et d'une aide et d'un accompagnement spécifique à l'installation en agriculture.

Il existe, en Outre-mer, un réseau d'établissements de formation initiale mais le groupe de l'agriculture regrette le manque d'intérêt pour la formation continue. Les jeunes suivent majoritairement des formations de type BTS, qui pourraient donc être complétées par la suite. De plus, de manière générale, les agriculteurs ultra-marins suivent moins de formation continue qu'en métropole. L'offre de formation existe ; il faudrait rendre les canaux d'information plus efficaces, plus incitatifs, pour améliorer le recrutement. Il faut par ailleurs souligner que les collectivités territoriales sont de plus en plus impliquées sur la formation initiale et multiplient les efforts dans ce domaine.

Pour favoriser l'insertion professionnelle en agriculture, il faut également concentrer les efforts sur la transmission des exploitations et du foncier. La faiblesse des retraites pousse les plus âgés à se maintenir en activité et à ne pas céder leur exploitation. Par ailleurs, la topographie peu adaptée ou encore l'exigüité des parcelles, sont autant de freins à l'accès au foncier.

Enfin, la faible disponibilité du logement et son coût élevé augmentent encore la pression foncière agricole.

Les politiques d'installation doivent tenir compte de ces particularités pour rendre plus attractif un métier mal connu par les jeunes. La profession agricole s'est investie pour améliorer les dispositifs

autour des points installations et diffuser une information complète et réaliste sur les débouchés économiques du secteur.

Enfin, il est appréciable que le sujet ait été abordé globalement. Dans les territoires ultramarins, de manière sans doute plus marquée qu'en métropole, tous les aspects du modèle économique sont liés et doivent être traités ensemble. Toutes les politiques, qu'il s'agisse du logement, de la santé, de la formation, de la mobilité ou encore des aides à l'installation, doivent être menées ensemble, de manière cohérente et déterminée.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.